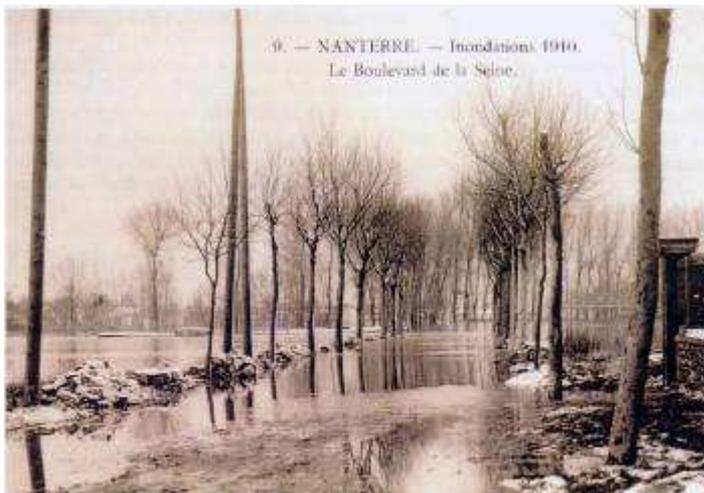




Dispositif ORSEC

Disposition Spécifique

INONDATION



Janvier 2014

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 2 sur 54

Sommaire

Introduction	4
1. Objectifs de la DS ORSEC Inondation	4
2. Mise à jour de la DS ORSEC Inondation.....	5
3. Livret d'information	5
4. Le profil de crues dans les Hauts-de-Seine	6
Titre 1 : Montée en puissance du COD.....	8
1. Outils d'aide à la décision	8
a. Les échelles de crues	8
b. Le tableau des seuils de vigilance.....	10
c. Le schéma de montée en puissance du COD	12
2. Composition du COD Inondation	14
3. Plan du COD Inondation	15
a. COD Inondation Restreint	16
b. COD Inondation Complet	17
Titre 2 : Fiches mission des cellules	18
1. Etat-major	18
2. Cellule Stratégie et Anticipation.....	20
3. Cellule Réseaux	21
4. Cellule Secours et Santé.....	26
5. Cellule Transport, Circulation et Ordre Public	28
6. Cellule Collectivités Territoriales	30
7. Cellule Education Nationale	31
8. Cellule Ecoute Entreprises.....	32
9. Cellule Sauvegarde et Retour à la Normale	33
10. Cellule Juridique et Finance.....	35
11. Cellule Logistique et Continuité.....	36
Titre 3 : Annexes – Boite à outils de la DS ORSEC Inondation	37

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 3 sur 54

1. Annexe 1 : Recensement	38
2. Annexe 2 : Point de situation	39
3. Annexe 3 : Proposition de répartition des responsabilités (outil Hauts-de-Seine)	43
4. Annexe 4 : Messages GALA	47
5. Annexe 5 : Boîtes à outils des cellules.....	50
a. La cellule Réseaux	50
b. La cellule Secours et Santé	50
c. La cellule Collectivités Territoriales	50
d. La cellule Education Nationale	50
e. La cellule Ecoute Entreprises	50
f. La cellule Juridique et Finance.....	50
g. La cellule Logistique et Continuité.....	50
h. Sauvegarde et retour à la normale	50
6. Annexe 6 : Cartographies.....	51
a. Cartographie scénarios régionaux ORSEC 2005.....	51
b. Cartographie électricité ErDF	51
c. Cartographie gaz GrDF.....	51
d. Cartographie routière DOPC	51
e. Cartographie routière DRIEA.....	51
f. Cartographie entreprises CCI HdS	51
g. Cartographie télécoms Orange	51
7. Annexe 7 : Glossaire	52

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 4 sur 54

Introduction

L'inondation est le risque naturel le plus important pour les Hauts-de-Seine. Les impacts socio-économiques d'une crue type 1910 (crue de référence) sont nombreux et fortement pénalisants (18 communes directement impactées, 1.2 milliard d'euros de dégâts prévisibles, 400 000 emplois touchés, etc.). La durée prévisible de la crise est supérieure à 1 mois (50 jours en 1910 pour la crue et la décrue).

Afin de se préparer au mieux à ce risque, le Plan de Secours Spécialisé sur les Inondation (PSSI) de 2005 a été révisé pour devenir la Disposition Spécifique (DS) ORSEC Inondation.

1. Objectifs de la DS ORSEC Inondation

L'objectif général de ce plan est d'assurer la continuité en limitant les effets pendant la crise (protection et sauvegarde de la population / perturbations limitées des réseaux, de l'activité économique, etc.) ainsi qu'un retour à la normale le plus rapide possible après la crise.

La Disposition Spécifique (DS) ORSEC Inondation vise avant tout à définir l'organisation de gestion de crise des services et la montée en puissance du Centre Opérationnel Départemental (COD).

Les objectifs spécifiques sont :

- Mettre en place une organisation opérationnelle permettant une gestion de crise optimisée qui perdure dans le temps pour faire face à une crise de longue durée.
- Définir clairement les missions attendues des principales cellules (coordination, communication, secours/santé, réseaux, entreprises, etc.) et les moyens pour y parvenir.
- Mettre à disposition un ensemble d'outils opérationnels facilitant la gestion de crise (outils de communication, de synthèse, d'aide à la décision, etc.).
- Faire un recensement des éléments principaux permettant une bonne gestion de crise (acteurs, enjeux majeurs, actions palliatives, moyens nécessaires, etc.).

L'aspect organisationnel est réellement le cœur de la Disposition Spécifique. Il est capital d'avoir une structure capable de s'adapter aux nombreuses difficultés qui seront parfois différentes de celles prévues lors de la planification.

Le recensement permet de confirmer la grande vulnérabilité du département face à une inondation majeure. Il met en avant un grand nombre de problématiques qu'il faut anticiper (en prenant compte de l'imprécision de la planification basée sur des scénarios théoriques) pour garder un temps d'avance sur la crise.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION		Page 5 sur 54

2. Mise à jour de la DS ORSEC Inondation

Afin d'assurer une mise à jour continue de la DS ORSEC Inondation des Hauts-de-Seine, une relance annuelle sera faite à l'ensemble des partenaires qui ont participé à la préparation de ce plan.

Cette relance sera suivie d'une réunion de mise en commun afin de partager les avancées des différents services.

3. Livret d'information

Une brochure d'information « Inondation 92 : comment s'en protéger ? » est en cours d'élaboration, en partenariat avec le Secrétariat Général de la Zone de Défense et de Sécurité (SGZDS), afin de compléter la DS ORSEC Inondation. Le risque inondation, les impacts prévisibles dans le département et les bons comportements à adopter en cas de crue y seront décrits.

Bien que ne faisant pas partie de la DS ORSEC Inondation, cette brochure d'information est un complément utile pour communiquer sur les mesures engagées dans cette Disposition Spécifique.

PROJET



Où vous renseigner?

- Sur le phénomène naturel : www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/connaissance-et-prevision-des-r258.html
- Sur la constitution d'un kit de survie et d'un plan d'urgence : www.risques.gouv.fr/risques-majeurs/anticiper-une-situation-durgence
- Sur la prévision des crues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/niv_spc.php?idspc=7
- En cas de crue majeure : www.prefecturedepolice.fr

PREVENTION ET SECURITE

Le risque inondation : comment s'en protéger? 92



Informations valables au 01 01 14 sous réserve de modifications ultérieures

Préfecture de Police – service de la communication
ppservicecom@interieur.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 6 sur 54

4. Le profil de crues dans les Hauts-de-Seine

Le niveau de référence en France est le niveau NGF69 (« niveau zéro » de la mer). Les échelles d'Austerlitz et de Chatou (les deux stations de mesure pertinentes pour les Hauts-de-Seine) sont respectivement positionnées à 25,92m et 0,34m au dessus du niveau NGF69.

Entre les stations de mesure Austerlitz et Chatou, il y a un dénivelé d'environ 7m qui est découpé en temps normal en 2 plans d'eau navigables par les barrages de Suresnes et de Chatou. Lors d'une crue, les barrages (qui ne sont pas conçus pour retenir une quantité importante d'eau due à une inondation) sont effacés et le dénivelé entre Austerlitz et Chatou revient à son état naturel.

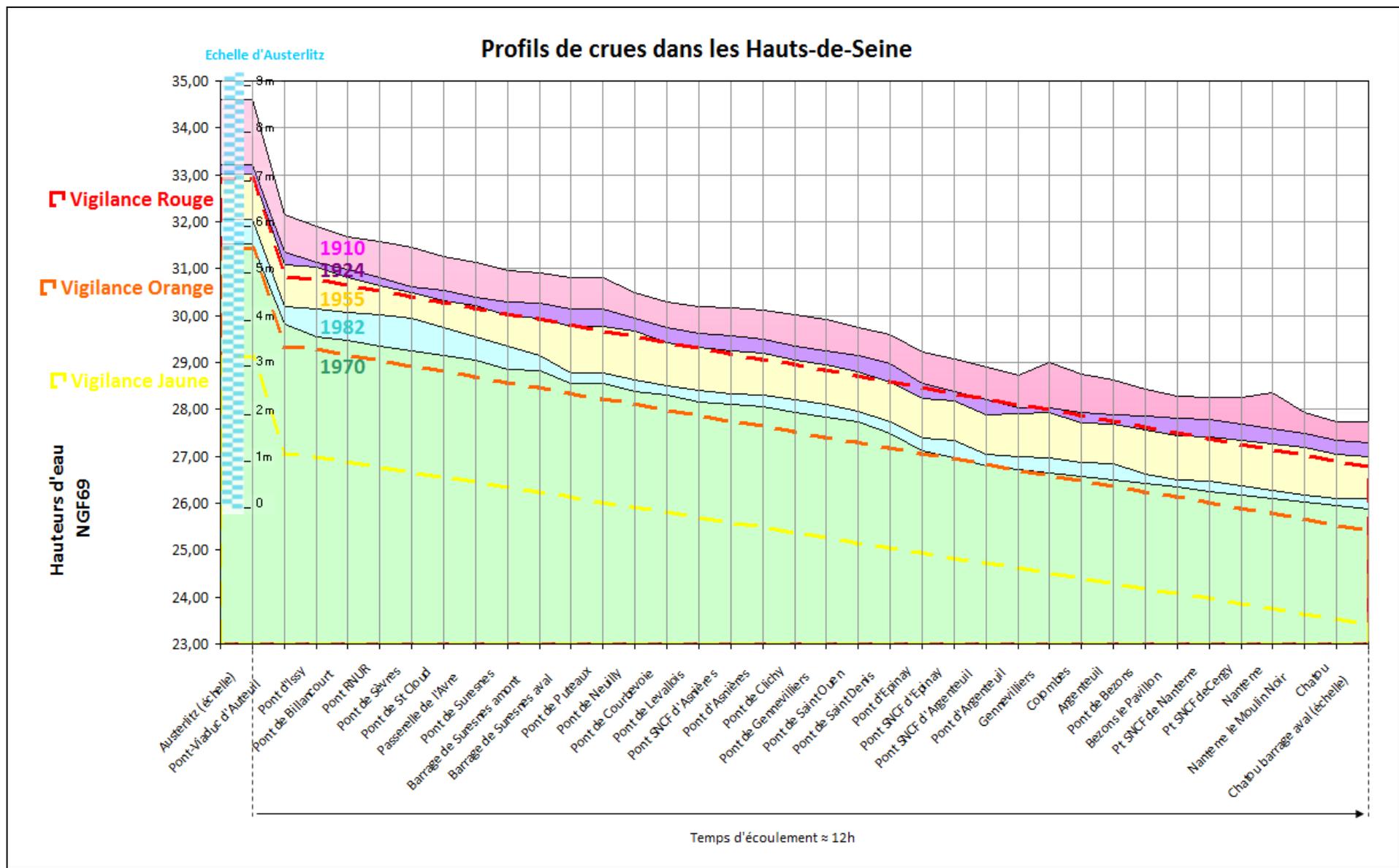
Le schéma de la page suivante donne le profil des crues historiques de référence (1910, 1924, 1955, 1970 et 1982) tout au long du département en prenant comme points de repères les ponts qui jalonnent le département.

Avec ce schéma, il est possible de déterminer suivant la cote d'eau donnée à la station de mesure d'Austerlitz quelle sera la hauteur d'eau en NGF 69 à proximité de l'enjeu étudié.

Il faut néanmoins utiliser cet outil avec précaution. Il n'indique qu'un ordre de grandeur. En effet, il n'est pas possible de modéliser avec précision le profil de crue dans les Hauts-de-Seine quelque soit la hauteur d'eau à Austerlitz.

De plus, le temps d'écoulement de l'eau entre la station d'Austerlitz et celle de Chatou étant d'approximativement 12h, il faut un certain délai avant que la hauteur d'eau équivalente, donnée dans le schéma, soit atteinte.

Enfin, il y a 5 à 10 cm de batillage sur la Seine, ce qui renforce l'idée de ne pas se baser sur des hauteurs d'eau au centimètre près.



 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 8 sur 54	

Titre 1 : Montée en puissance du COD

1. Outils d'aide à la décision

a. Les échelles de crues

L'alerte sur la montée des eaux est transmise par le Service de Prévision des Crues (SPC) de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE). Il communique les hauteurs d'eau aux stations de mesures (Austerlitz et Chatou pour les Hauts-de-Seine), ainsi que les seuils de vigilance (vert, jaune, orange, rouge) qui sont associés.

Le SPC envoie quotidiennement deux bulletins de vigilance, à 10 et 16 heures, avec une prévision pour les 24, 48 ou 72 prochaines heures sur l'évolution de la montée des eaux.

Le schéma ci-contre présente les 4 seuils de vigilance en fonction des hauteurs d'eau à la station d'Austerlitz. A noter que la définition du seuil de vigilance n'est pas seulement connectée à une hauteur d'eau précise mais à une analyse multicritères de la situation (période de l'année, cinétique en amont, hauteur d'eau, etc.).

Le Référent Départemental Inondation (RDI), chef de l'Unité Territoriale (UT) de la DRIEE, est l'interlocuteur privilégié du SIPDC pour obtenir des informations complémentaires vis-à-vis des bulletins du SPC.

Les 4 cartes des scénarios régionaux ORSEC de 2005 produites par le SPC (voir annexe 6), servent à visualiser une inondation dans les Hauts-de-Seine dans les conditions d'un débit équivalent à 60% (R0.6), 80% (R0.8), 100% (R1.0) et 115% (R1.15) du débit de la crue de 1910.

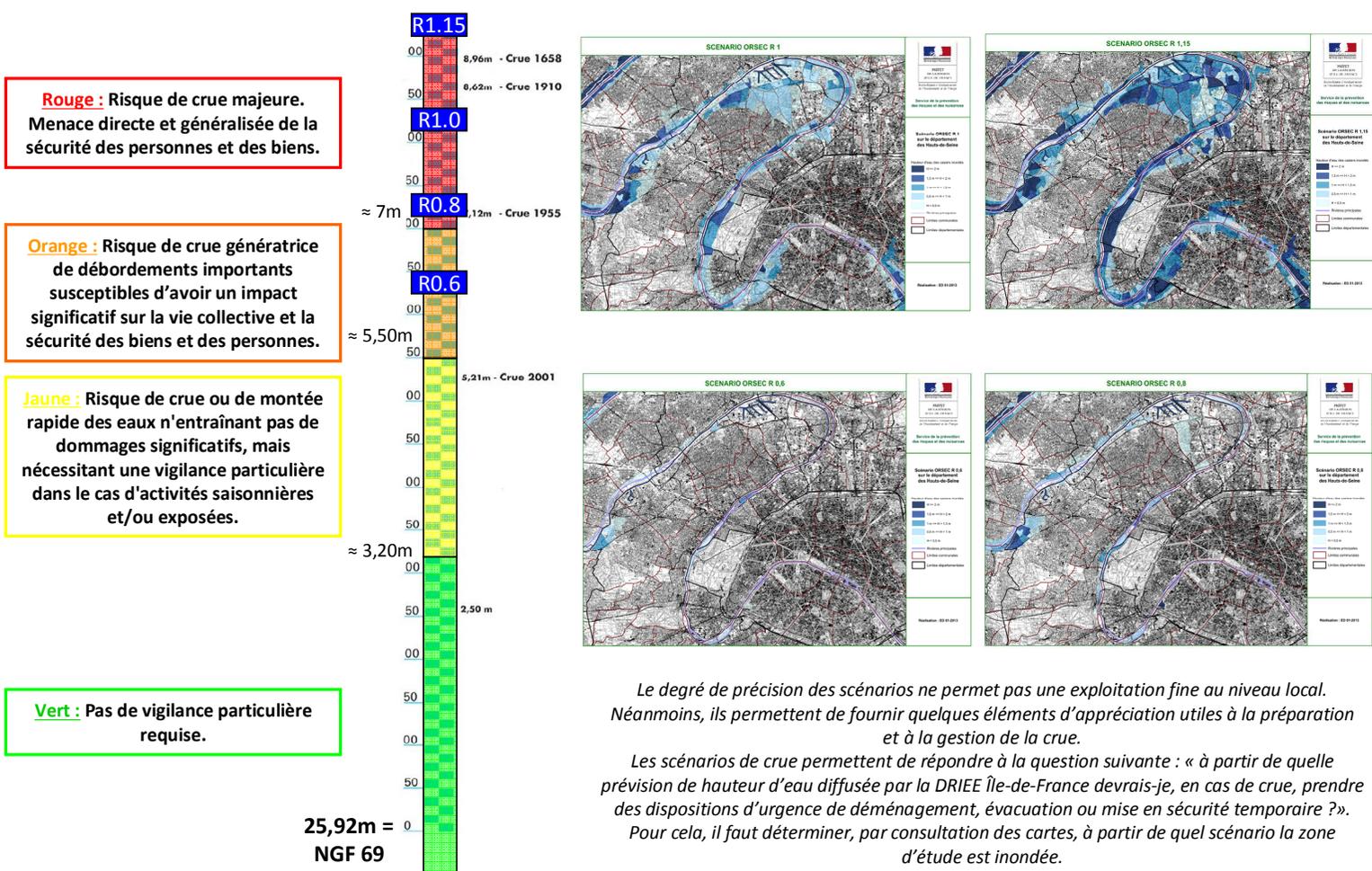
Ces scénarios théoriques ont de nombreuses imprécisions dues à l'utilisation de casiers (avec un taux de remplissage et une hauteur d'eau moyenne) et à la non prise en compte de phénomènes difficilement modélisables tels que la remontée des nappes souterraines et le ruissellement.

Ces cartes, qui ont servi pour le travail de planification (en grande partie pour le recensement), ne doivent pas être considérées comme reflétant la réalité en cas de crue. Elles risquent d'induire en erreur les services en présentant une situation non conforme aux conditions du terrain.

Le recensement qui s'appuie grandement sur ces cartes doit être utilisé avec précaution dans la gestion de crise car il s'appuie sur une inondation théorique du département. Il est donc probable que des zones supposées inondées ne le soient pas et vice versa.

4 niveaux de vigilance « crues »

Echelle du pont d'Austerlitz



 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 10 sur 54	

b. Le tableau des seuils de vigilance

Le tableau ci-contre permet en fonction des différents seuils de vigilance (vert, jaune, orange et rouge) de connaître :

- Les impacts de la crue et actions menées au niveau de la Zone de Défense et de Sécurité (pour indication).
- Les impacts de la crue, les actions de gestion de crise menées, la circulation de l'information et la communication dans les Hauts-de-Seine.

Ce tableau est un outil d'aide à la décision permettant au Directeur des Opérations de Secours (ou au corps préfectoral en charge de la gestion de crise) de décider des actions les plus propices face à la montée des eaux.

Les actions de gestion de crise ne sont pas proposées en fonction des hauteurs d'eau mais en fonction des seuils de vigilance pour s'adapter aux prévisions du SPC.

Concernant les seuils de vigilance jaune et orange, une distinction est ajoutée pour augmenter la flexibilité de la montée en puissance :

- Les situations où l'on est en seuil de vigilance jaune ou orange sans prévision de passage à un seuil de vigilance supérieur.
- Les situations où l'on est en seuil de vigilance jaune ou orange avec une prévision de passage à un seuil de vigilance supérieur.

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 11 sur 54	

Seuil de vigilance	Prévision	Gestion de crise					
		Zone de Défense et de Sécurité		Préfecture des Hauts-de-Seine			
		Impacts probables	Actions menées	Impacts sur le 92 (non exhaustifs)	Actions menées	Circulation de l'information	Communication
Vert : Pas de vigilance particulière requise.	/	Aucun 2m50 : - 1ers quais piétonniers susceptibles d'être submergés 3m : - Nouveaux quais piétonniers pouvant être submergés	< 2m50 - Pas de vigilance particulière requise ≥ 2m50 - Diffusion, à 10h et 16h, du bulletin de vigilance crues du service de prévision - Informations grand public via le bulletin Prévi'risques et les réseaux sociaux	/	- Aucune	- Aucune	- Aucune
Jaune : Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	SANS prévision de passage à une vigilance ORANGE AVEC prévision de passage à une vigilance ORANGE	3m20 : - 1ères fermetures de voies de circulation 4m20 : - Réorganisation de la couverture opérationnelle de la BSPP 4m30 : - Arrêt de la navigation 4m50 : - Seuil de vigilance pour le Plan de continuité du travail (PCT) gouvernemental 5m50 : - Activation du PCT gouvernemental, du plan NEPTUNE, 1ères mesures de protection	≥ 3m20 - Diffusion d'un FLASH quotidien sur l'évolution de la situation Information du grand public via le bulletin Prévi'risques et les réseaux sociaux 4m30 - Ouverture d'un événement CRISORSEC	4m20 : - BSPP : déclenchement du plan inondation (réorganisation de la couverture opérationnelle) ATTENTION Le plan de réponse de la Brigade ne sera pas systématiquement déclenché pour toute crue à partir de 4.20 m, mais uniquement dans l'hypothèse de survenue d'une crue majeure (> 6 m)	- Veille sur les bulletins du SPC - Veille renforcée - Activation de la cellule coordination	- Réception des bulletin Schapi et des FLASH de la Zone de Défense et de Sécurité - Réception des bulletin Schapi et des FLASH de la Zone de Défense et de Sécurité - Appel du RDI et de la Zone pour prévisions - Message Gala	- Veille des médias sociaux et messages spécifiques si nécessaire - Message site web - Message médias sociaux
Orange: Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	SANS prévision de passage à une vigilance ROUGE AVEC prévision de passage à une vigilance ROUGE	6m10 : - Circulation minimale dans Paris, fermeture complète des voies sur berges 6m50 : - Mise en oeuvre du PCT gouvernemental, arrêt de l'interconnexion entre La Défense/Paris	≥ 6m10 - Diffusion de synthèses quotidiennes zonales comprenant la situation des cours d'eau, les impacts constatés et leur évolution, les actions mises en oeuvre.	6m25 : - ERDF : 8,407 clients coupés d'électricité - SIAAP : arrêt de la station de Colombes - ORANGE : fermeture du centre de Gennevilliers (30,000 lignes impactées) 6m60 : - RATP : fermeture de la liaison entre La Défense et Paris du RER A (risque d'inondation par le tunnel) - RATP : fermeture de la liaison avec Paris de la ligne 10 du métro	- Activation du COD restreint (état major + cellules sauvegarde de la population) - Activation du COD complet (14 cellules)	- Message Gala (envoi du PS standard, rappel des numéros du COD pour les partenaires et de la CIP pour le public, etc.) - (30 CRISORSEC - Point de situation quotidien - Message Gala - Info CRISORSEC - Point de situation quotidien	- Communiqué de presse - Message site web - Message médias sociaux - Communiqué de presse - Message site web - Message médias sociaux
Rouge: Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	/	7m30 : - Premiers débordements de surface 8m62 : - Résurgences des égouts dans les quartiers bas 9m10 : - Dégradation exceptionnelle des impacts	≥ 7m13 - Diffusion de synthèses quotidiennes zonales comprenant la situation des cours d'eau, les impacts constatés et leur évolution, les actions mises en oeuvre.	7m10 : - RATP : fermeture de la ligne 1 du métro - RATP : fermeture de la ligne 9 du métro 7m15 : - ERDF : 28,432 clients coupés d'électricité - RATP : inondation du centre Bus d'Asnières 8m10 : - ERDF : 210,358 clients coupés d'électricité - APHP : fermeture et transfert des patients des hôpitaux de Ambroise Pare, Louis Mourier et Beaujon. 9m20 : - ERDF : 266,505 clients coupés d'électricité	- Activation du COD complet (14 cellules)	- Message Gala - Info CRISORSEC - Points de situation réguliers	- Communiqués de presse - Message site web - Message médias sociaux - Communication de crise (boîte à outil communication de crise)
Abaissement de seuil	/	/	/	/	- Actions spécifiques du nouveau seuil atteint	- Message Gala	- Communiqué de presse - Message site web - Message médias sociaux

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 12 sur 54	

c. Le schéma de montée en puissance du COD

La gestion de la crise inondation se fait à travers une structure résiliente et flexible composée :

- D'un Etat-major central (composé de 3 cellules : Coordination, Communication et CIP)
- Appuyé par 10 cellules qui seront chacune en charge d'une mission principale (Stratégie et Anticipation / Réseaux / Secours et Santé / Transport, Circulation et Ordre Public / Collectivités Territoriales / Education Nationale / Ecoute Entreprises / Sauvegarde et Retour à la Normale / Juridique et Finance / Logistique et Continuité).

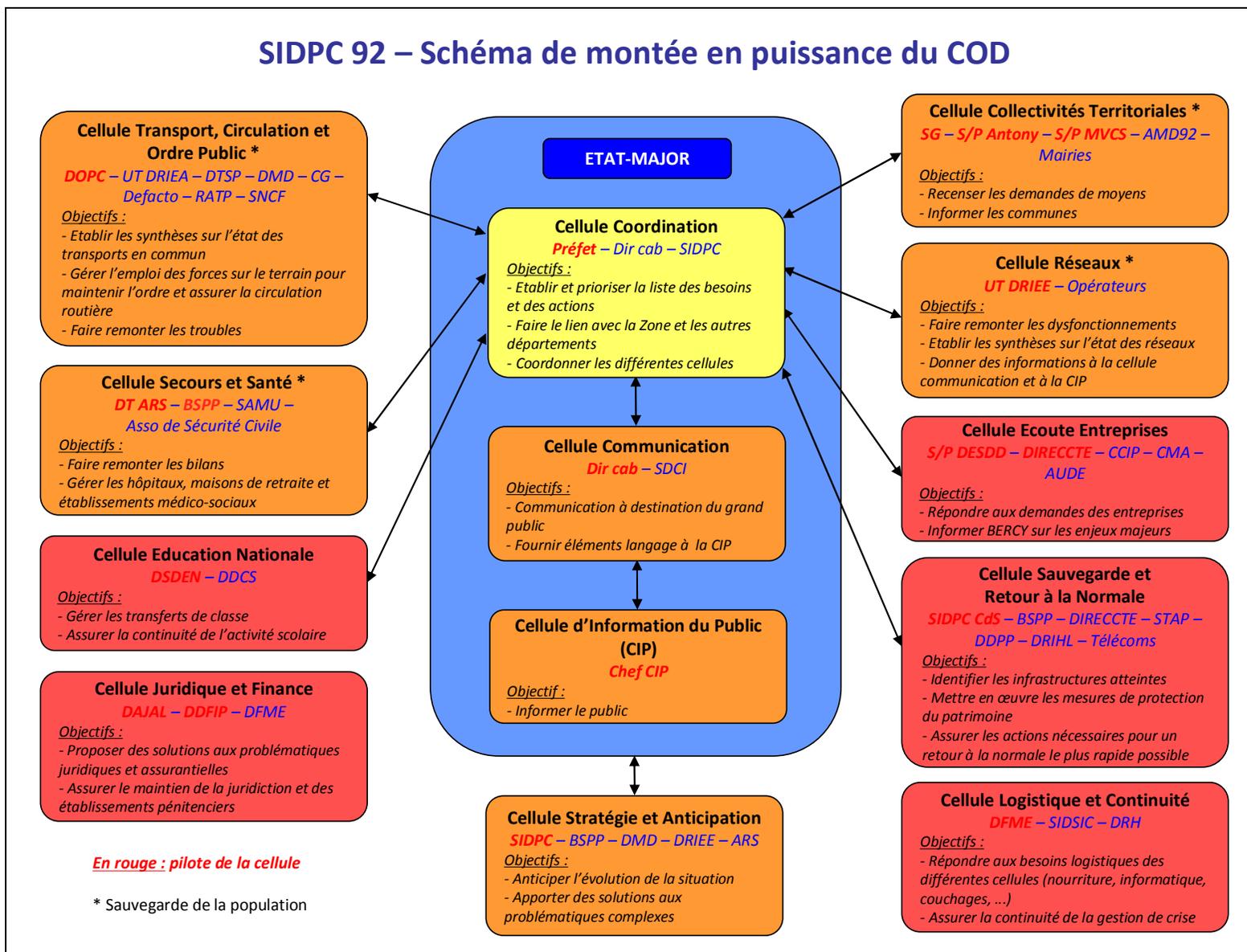
Le schéma ci-contre est un outil d'aide à la décision qui permet de déterminer quelles cellules devraient être activées en fonction de la montée des eaux. Il ne retire pas la possibilité au Directeur des Opérations de Secours (ou au corps préfectoral en charge de la gestion de crise) de pouvoir décider l'activation d'une cellule en amont de ce qui a été prévu dans cette DS.

La montée en puissance de la gestion de crise se fait en trois phases :

- L'activation de la cellule coordination seule afin de faire une veille renforcée sur l'évolution de la crue à un seuil de vigilance jaune avec prévision de passage à un seuil de vigilance orange.
- L'activation de l'Etat-major, de la cellule anticipation et des 4 cellules en charge de la sauvegarde de la population (cellules Réseaux, Secours et Santé, Transport, Circulation et Ordre Public, et Collectivités Territoriales) à un seuil de vigilance orange sans prévision de passage à un seuil de vigilance rouge.
- L'activation de l'ensemble des cellules à un seuil de vigilance orange avec prévision de passage en seuil de vigilance rouge.

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 13 sur 54	

SIDPC 92 – Schéma de montée en puissance du COD



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 14 sur 54	

2. Composition du COD Inondation

La gestion de crise inondation dans les Hauts-de-Seine est organisée en 13 cellules. Chacune d'elle est en charge d'une mission principale afin d'assurer une gestion de crise partagée entre les services.

Chaque cellule est pilotée par un service (en rouge dans le schéma ci-dessus). Un copilote est parfois désigné pour renforcer ce dernier. Le pilote a pour responsabilité d'assurer le suivi des tâches de la cellule et de faire circuler l'information aux membres de sa cellule ainsi qu'aux autres cellules. Le suivi de la situation par le Directeur des Opérations de Secours (DOS) est ainsi facilité.

Le tableau ci-dessous permet de présenter pour chaque cellule sa mission et les services qui la représentent en COD.

Cellule	Mission	Services présents en COD
La cellule Coordination	Etat-major de la gestion de crise inondation (sous la supervision du DOS)	Préfet – Dir cab – SIDPC
La cellule Communication		Dir cab – SDCI
La cellule Information du Public (CIP)		Chef CIP
La cellule Réseaux	En charge de la sauvegarde de la population (premières activées afin de donner à l'Etat-major les moyens de réagir rapidement dès les premiers instants de la crise)	DRIEE – ErDF – GrDF – CG – ARS – DRIEA – SIDPC
La cellule Secours et Santé		ARS – BSPP – SAMU – ADPC – CRF – ODM
La cellule Transport, Circulation et Ordre Public		DOPC – DTSP – DMD – DRIEA – RATP – CG
La cellule Collectivités Territoriales		SG – S/P Antony – S/P MVCS – AMD92
La cellule Stratégie et Anticipation	Permet de garder un temps d'avance sur la crise en se penchant sur les problématiques à plus 24, 48 ou 72 heures	SIDPC – BSPP – DMD – DRIEE (RDI) – ARS
La cellule Education Nationale	Renforcent la gestion de crise en prenant en compte les problématiques annexes , mais non moins importantes, à une crise inondation	DSDEN
La cellule Ecoute Entreprises		S/P DESDD – DIRECCTE – DRIEE
La cellule Sauvegarde et Retour à la Normale		SIDPC Cds – DDPP – DRIHL – STAP – BSPP – CG – SIDPC – TELECOMS
La cellule Juridique et Finance	Viennent en support en donnant une aide indispensable pour une bonne gestion de crise	DIRECCTE
La cellule Logistique et Continuité		SIDSIC

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 15 sur 54

La liste de tâches de chacune des cellules est définie dans les fiches mission (voir Titre 2).

Deux outils supplémentaires permettent de compléter ceux utilisés habituellement en COD :

- Le point de situation spécifique à l'inondation, permettant de faciliter et hiérarchiser les échanges (voir annexe 2). Il est préparé par les pilotes de chaque cellule.
- Le tableau de partage des responsabilités présente la répartition des tâches pour la gestion de crise inondation entre les niveaux national, zonal, départemental et communal, en fonction des problématiques de l'inondation (voir annexe 3).

3. Plan du COD Inondation

Le Centre Opérationnel Départemental (COD) permet la coordination des différents services en cas de crise.

Pour l'inondation, le COD se décompose en deux niveaux :

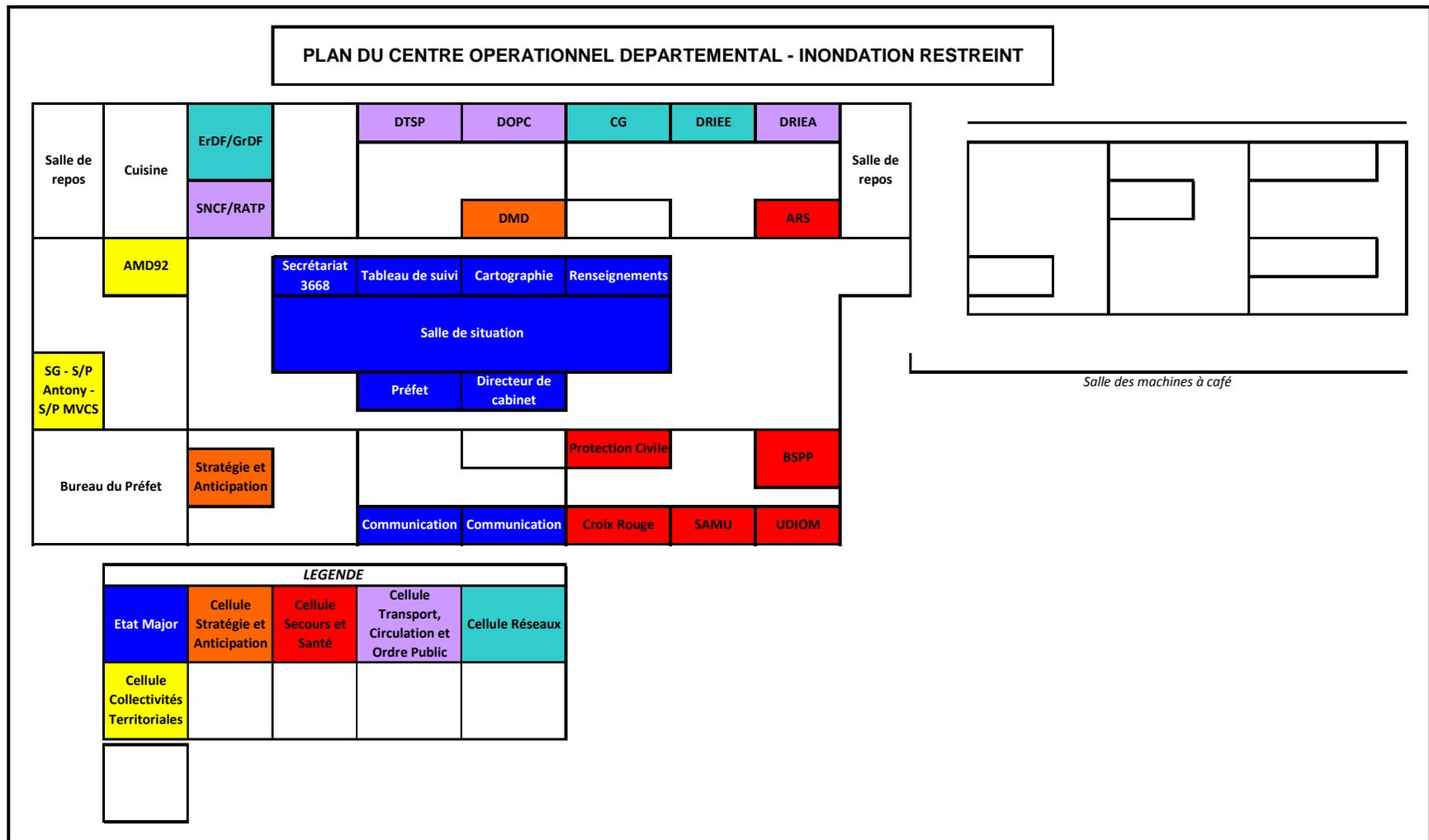
- Le COD Inondation Restreint, activé dès le seuil de vigilance orange sans prévision de passage à un seuil de vigilance rouge. Il est composé de :
 - L'Etat-major.
 - La cellule anticipation.
 - 4 cellules en charge de la sauvegarde de la population (cellules Réseaux, Secours et Santé, Transport, Circulation et Ordre Public, et Collectivités Territoriales).

Voir ci-dessous, a. COD Inondation Restreint.

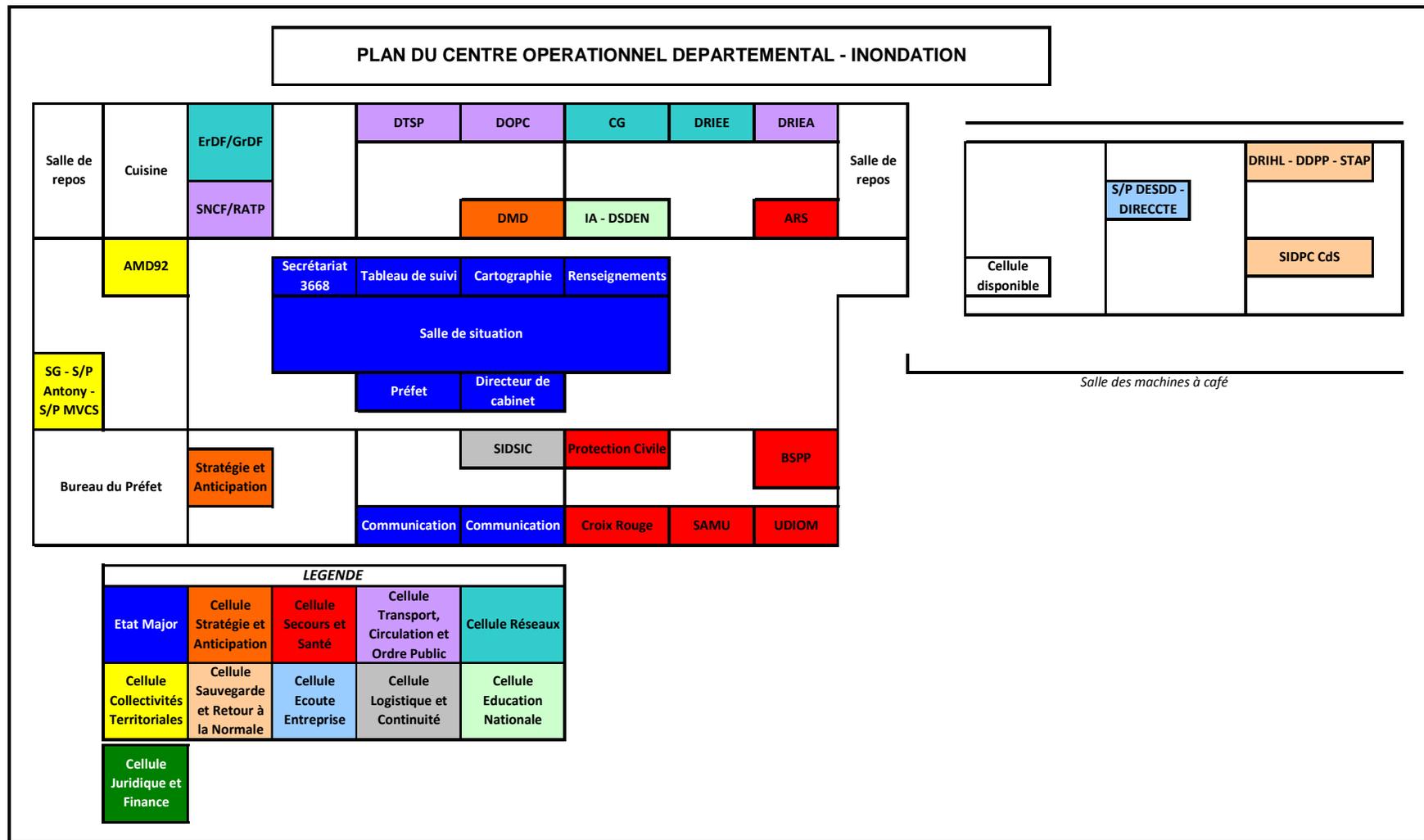
- Le COD Inondation Complet, activé dès le seuil de vigilance orange avec prévision de passage en seuil de vigilance rouge. Il est composé de :
 - L'ensemble des cellules.

Voir ci-dessous, b. COD Inondation Complet.

a. COD Inondation Restreint



b. COD Inondation Complet



 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 18 sur 54	

Titre 2 : Fiches mission des cellules

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 1. Etat-major	ORSEC Inondation 2013
---	--	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boite à outils
Armement du COD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Armer le COD type inondation en fonction des seuils de vigilance 	SIDPC	Schéma de montée en puissance du COD
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer que les partenaires adéquats sont conviés au COD 		Tableau de montée en puissance du COD
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répartir les cellules afin de permettre un travail optimal du COD 		Plan du COD type inondation
Pilotage de la crise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des tâches à accomplir par l'état-major de gestion de crise 	Préfet – Dircab – SIDPC	Fiche mission de l'état-major
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le respect du partage des responsabilités entre partenaires 		Tableau de répartition des responsabilités (Annexe 3)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer des points de situation réguliers 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prioriser les tâches à accomplir pour chaque problématique (particulièrement en cas de pénurie de personnels ou de moyens) 		Tableau de recensement (Annexe 1)
Circulation de l'information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partager les informations pertinentes avec les différents partenaires 	SIDPC	Main courante COD
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser l'outil cartographique pour partager l'information 		Fiche de procédure sur l'utilisation du Tableau numérique interactif
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux partenaires (GALA) 		Modèle message GALA (Annexe 4) - Fiche réflexe Téléalerte SIDPC

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 19 sur 54	

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boite à outils
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir et diffuser les communiqués de presse nécessaires (Presse, Gala, site web et Facebook) 	Dircab – SDCI	Boite à outils communication (SDCI)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traiter les demandes des journalistes 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des éléments de langage à la CIP 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la veille et le relais des informations (médias, réseaux sociaux, CRISORSEC, autres préfectures impactées par l'inondation, partenaires, etc.) 		Fiche procédure sur la communication via les réseaux sociaux (SDCI)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les messages spécifiques via les réseaux sociaux (consignes comportementales, messages d'attentes, etc.) 		/
Information du Public	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer la population 	Chef CIP	DG ORSEC sur la Communication et l'Information des Populations (SIDPC)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remonter au COD toute difficulté 		/

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 20 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 2. Cellule Stratégie et Anticipation	ORSEC Inondation 2013
---	---	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique 	SIDPC	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) à la cellule coordination 		Annuaire de crise
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le lien entre la cellule stratégie et anticipation et la cellule coordination 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représenter la cellule stratégie et anticipation lors des points de situation 		/
Anticipation des problématiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le lien avec le Service de Prévision des Crues afin d'assurer une veille sur l'évolution prévisible de la crue 	DRIEE (RDI)	Bulletin du Service de Prévision des Crues
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticipation des conséquences en cas de variations des niveaux d'eau à 24, 48 et 72h 	SIDPC – BSPP – DMD – DRIEE	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticipation des pénuries en moyens et en personnels à 24, 48 et 72h 		Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticipation des demandes de renforts extra départementaux à 24, 48 et 72h 		/
Aide à la décision	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposition de solutions pour les problématiques complexes 	SIDPC – BSPP – DMD – DRIEE	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer au Corps Préfectoral une priorisation des actions en cas de pénurie de personnels ou de moyens 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation des éléments de langage pour les autorités en lien avec la cellule communication 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veille des actions entreprises par le SGZDS et les autres départements afin d'identifier les bonnes pratiques transposables dans le département 		Crisorsec

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 21 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 3. Cellule Réseaux	ORSEC Inondation 2013
---	---	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique	DRIEE	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux potentiels impliqués et aux opérateurs de réseaux 		Annuaire de crise
	Assurer le lien entre la cellule réseaux et la cellule coordination		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représenter la cellule réseau lors des points de situation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer au Préfet une priorisation des actions de rétablissement ou palliatives en cas de pénurie de moyens 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticiper les conflits d'intérêts publics/privés 		Fiche d'aide à la définition des priorités (Annexe 5)
Hydrocarbures	Identification des structures impactées		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les dépôts du 92 impactés ▪ Inventorier leur capacité d'approvisionnement (dépôt) 	DRIEE – (TOTAL, SOGEPP, TRAPIL, CCMP)	Annuaire de crise Tableau de recensement (Annexe 1)
	Identification des usagers prioritaires		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ État des groupes électrogènes déployés ▪ Recensement des services prioritaires 	ERDF – DRIEA SIDPC – ARS	DS ORSEC Hydrocarbures
	Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement des capacités de carburants disponibles 	Correspondants pétroliers – SIDPC	Annuaire de crise
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement de stations services disponibles 	DRIEE – Correspondants pétroliers – SIDPC	DG ORSEC Hydrocarbures Liste des stations services (Annexe 5) Fiche Contacts des correspondants (Annexe 5)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'approvisionnement des groupes électrogènes et des services prioritaires en FOD 	DRIEE – Correspondants pétroliers – SIDPC	DS ORSEC Hydrocarbures	

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 22 sur 54	

Hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des actions de rétablissement 	DRIEE – Correspondants pétroliers	Plans des pétroliers
	Diffusion informations		
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 	Correspondants pétroliers – DRIEE – SIDPC	/
Electricité	Identification des structures et usagers impactés		
	<ul style="list-style-type: none"> Identification des infrastructures impactées 	ErDF – RTE	Cartographie ErDF (annexe 6) Application Info-Réseau ERDF
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des clients coupés ou susceptibles d’être coupés 6 heures avant 	ErDF	Application Info-Réseau ERDF
	<ul style="list-style-type: none"> Vérification des MHRV impactés par les coupures électriques 	ErDF – ARS	Liste des MHRV (ARS)
	<ul style="list-style-type: none"> Vérification des usagers sensibles impactés 	ErDF – DRIEE	Liste des usagers sensibles (DRIEE) Application Info-Réseau ERDF
	Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives		
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des groupes électrogènes ERDF disponibles et temps de mise en place 	ErDF	Liste ErDF
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des groupes électrogènes disponibles hors ERDF 	DRIEA	Logiciel PARADE (DRIEA)
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l’approvisionnement des groupes électrogènes 	DRIEE – DRIEA	Voir partie « hydrocarbures »
	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les arrêtés de réquisition à destination des entreprises privées 	DRIEA	DS ORSEC Electro-Secours
	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des MHRV impactés 	ARS	/
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en sécurité et accès aux réseaux électriques 	ERDF – SIDPC	Moyens fluviaux – Motopompes – Matériels divers
	Diffusion informations		
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 	ErDF – DRIEA – ARS – DRIEE	/
Gaz ↓	Identification des structures impactées et des clients coupés		
	<ul style="list-style-type: none"> Identification des infrastructures impactées 	GrDF	Tableau de recensement (Annexe 1)
<ul style="list-style-type: none"> Recensement des clients sensibles coupés 	/		

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 23 sur 54	

Gaz	Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives		
	▪ Mise en place des actions de rétablissement	GrDF	/
	Diffusion Informations		
	▪ Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication	GrDF	/
Eau potable	Identification des structures et usagers impactés		
	▪ Identification des infrastructures impactées	ARS (intervenants : SEVESC – SEDIF – Veolia – Eau d’Ile de France – SEPG)	Tableau de recensement (Annexe 1) PRAEP
	▪ Identification des infrastructures impactées par les coupures électriques	ERDF – RTE (intervenants : SEVESC – SEDIF – Veolia – Eau d’Ile de France – SEPG)	Cartes des postes électriques hors service (ERDF – RTE) Arrêté liste des prioritaires de l’électricité (DRIEE) DS ORSEC Electro-Secours
	▪ Recensement des clients coupés ▪ Recensement et/ou vérification des usagers sensibles impactés	ARS (intervenants : SEVESC – SEDIF – Veolia – Eau d’Ile de France – SEPG)	PRAEP Liste des établissements médico-sociaux (ARS) Liste de personnes dialysées (PRPDE) Liste des établissements scolaires (Communes – CG)
	Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives		
	▪ Recensement des points d’approvisionnement en eau embouteillée	DRIAAF – DRIEA	PRAEP
	▪ Organisation de l’approvisionnement en eau embouteillée	DRIAAF – DRIEA	PRAEP
	▪ Identification des usagers prioritaires (hôpitaux, etc.)	ARS – SIDPC	Liste ARS PRAEP
	↓		

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 24 sur 54

Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des points d'approvisionnement en eau de secours 	PRPDE – Communes	PRAEP Plans PRPDE PCS (communes)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des actions d'approvisionnement en eau de secours hors eau embouteillée <ol style="list-style-type: none"> Proposition d'actions par la PRPDE Validation de la proposition par l'ARS et la Préfecture 	ARS (intervenants : SEVESC – SEDIF – Veolia – Eau d'Ile de France – SEPG)	PRAEP Plans PRPDE
	<ul style="list-style-type: none"> Réquision des moyens en groupes électrogènes 	DRIEA	PRAEP PCS (communes)
	<ul style="list-style-type: none"> Réquision des moyens de distribution (rampe de robinets, bâches, etc.) 	DRIEA – Communes	
	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation de la réserve communale 	Communes	
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des actions pour un retour à la normale 	PRPDE – ARS – Préfectures	
	Diffusion informations		
<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 	PRPDE – SIDPC	Moyens de communications (PRPDE) Crisorsec	
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des impacts sur le réseau d'assainissement 	SGZDS – SIAAP	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des mesures palliatives 		/
Pollutions	Prévention des pollutions		
	<ul style="list-style-type: none"> Identification des installations impactées (ICPE A ou autres installations susceptibles d'engendrer des pollutions telles que les pharmacies) Demande aux exploitants de mettre en œuvre les dispositions de prévention de pollution (déplacement des stockages ...) 	DRIEE	Tableau de recensement (Annexe 1) Liste des ICPE en zones inondables (Annexe 5) Liste des pharmacies du 92 (Annexe 5)
	Identification des pollutions		
	<ul style="list-style-type: none"> Identification des pollutions pendant l'inondation susceptible d'avoir un impact sur l'alimentation en eau potable ou présenter un risque sanitaire. 	VNF – Brigade fluviale	/
	Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives		
<ul style="list-style-type: none"> Collecte des pollutions solides 	SYCTOM – SYELOM – SITRU – DRIEE	voir partie « déchets pour les plates-formes de stockage temporaire »	



 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 25 sur 54	

Pollutions	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des pollutions post-inondation 	Problématique relevant du SGZDS	/
	Diffusion informations		
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 	DRIEE – SIDPC – VNF – Brigade fluviale	/
Déchets	Alerte des plates-formes de transit et de traitement des déchets		
	<ul style="list-style-type: none"> Demande d'évacuation des stockages présents sur les sites vers des centres hors crue – y compris pour les sites hors crues du 92 (stockage temporaire plus proche) Autoriser les centres de transferts à recevoir des ordures ménagères (OM) des centres opérationnels Autoriser une augmentation des capacités de réception des centres opérationnels 	DRIEE	Liste des sites « voir pollution » Liste installations de transit stockage déchets à évacuer (Annexe 5)
	Identification des structures et usagers impactés		
	<ul style="list-style-type: none"> Identification des infrastructures impactées 	SYCTOM – SYELOM – SITRU – DRIEE	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des impacts sur la gestion des déchets ménagers, industriels et sanitaires 		/
	Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives		
	<ul style="list-style-type: none"> Identification des zones de stockage temporaire des déchets 	SYCTOM – SYELOM – SITRU – DRIEE	Plans SYCTOM – SYELOM – SITRU
	<ul style="list-style-type: none"> Identification et réquisition des moyens de collecte des déchets éventuellement nécessaires (engins de chantiers) 	DRIEA	Logiciel PARADE - Modèle de réquisition (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> Détournement des déchets vers les installations de traitement prévues 	SYCTOM – SYELOM – SITRU	Plans SYCTOM – SYELOM – SITRU
	<ul style="list-style-type: none"> DASRI 	SGZDS – ARS	/
	Gestion des déchets post-inondation		
	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la collecte des déchets 	SGZDS	/
	Diffusion informations		
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 	DRIEE	/

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 26 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 4. Cellule Secours et Santé	ORSEC Inondation 2013
---	--	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boite à outils
Pilotage de la cellule	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique 	ARS – BSPP	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux membres de la cellule 		Annuaire de crise
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le lien entre la cellule secours et santé et la cellule coordination 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> Représenter la cellule secours et santé lors des points de situation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Proposer au Corps Préfectoral une priorisation des actions en cas de pénurie de personnels ou de moyens 		/
Evacuation	<ul style="list-style-type: none"> Définition des priorités d'évacuation (zones / établissements / bâtiments prioritaires à évacuer) 	ARS – BSPP – SAMU	Tableau « critères d'évacuation » (en cours d'élaboration)
	<ul style="list-style-type: none"> Détermination des moyens à mettre en œuvre en lien avec la cellule Collectivités Territoriales et la cellule Transport, Circulation et Ordre Public 	BSPP – SAMU – ADPC – ODM – CRF – Secours Catholique – ARS	
	<ul style="list-style-type: none"> Détermination des mesures à mettre en œuvre pour les personnes non évacuées présentes dans les zones inondées en lien avec la cellule Collectivités Territoriales 	ARS – BSPP	
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux évacuations à la cellule communication 	ARS – BSPP	
Secours	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des impacts sur l'organisation des secours 	BSPP – SAMU – ADPC – ODM – CRF – ARS	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des mesures palliatives 		Fiche synthèse Secours (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des effectifs disponibles 	BSPP – SAMU – ADPC – ODM – CRF	Fiche synthèse Secours (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> Remontée des interventions significatives 		/

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 27 sur 54

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Santé	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des impacts sur les établissements sanitaires et médico-sociaux (prendre en compte les stocks de produits de santé) 	ARS – SAMU	Tableau de recensement (Annexe 1) Outils ARS (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des mesures palliatives 		Fiche synthèse Santé (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 		/
Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des impacts sur l’approvisionnement des populations (eau, nourriture, chauffage...) en lien avec le SGZDS 	ARS – BSPP – ADPC – ODM – CRF – Secours Catholique – DRIAAF	Fiche synthèse Approvisionnement (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des mesures palliatives en lien avec la cellule Collectivités Territoriales 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives à l’approvisionnement à la cellule communication 		/
Incendie	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des actions pour limiter le risque incendie (et monoxyde de carbone) avant, pendant et après une inondation 	BSPP – ARS	Brochure d’information

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 28 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 5. Cellule Transport, Circulation et Ordre Public	ORSEC Inondation 2013
---	--	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique 	DOPC	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux membres de la cellule 		Annuaire de crise
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le lien entre la cellule transport, circulation et ordre public et la cellule coordination 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> Représenter la cellule transport, circulation et ordre public lors des points de situation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Proposer au Corps Préfectoral une priorisation des actions en cas de pénurie de personnels 		/
Transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> Identification des infrastructures impactées 	RATP – SNCF – DRIEA – Defacto (Keolis)	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement du nombre de voyageurs impactés 	RATP – SNCF – DRIEA – Defacto (Keolis)	/
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives 	RATP – SNCF – DRIEA – Defacto (Keolis)	/
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 	RATP – SNCF – DRIEA – Defacto (Keolis)	/
Circulation routière	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des axes impactés 	DOPC – CRS – DTSP – DRIEA – DIRIF – CG – Defacto	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Détermination d'itinéraires alternatifs 	DOPC – DRIEA – CG – DIRIF	Cartographie routière DRIEA (Annexe 6)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des mesures palliatives (fermetures, déviations, batardeaux, etc.) 	DOPC – CRS – CG	Cartographie routière DOPC (Annexe 6)
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des effectifs disponibles 	DOPC – CRS – DTSP – DMD	/
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des modalités d'évacuation 	DMD – DOPC – CRS – DTSP	/
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations routières à la cellule communication 	DOPC – CRS – DTSP – DRIEA – DIRIF – CG	/

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 29 sur 54	

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Ordre Public	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des infrastructures impactées (commissariats, parkings, etc.) 	DTSP – DOPC – Defacto	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Signalement des problématiques liées au maintien de l'ordre (panique, pillages, agressions, etc.) 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des mesures palliatives (sécurisation des infrastructures sensibles telles que les stations services, coopération civilo-militaire, etc.) 	DOPC – DTSP – DMD – CRS	/
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des effectifs disponibles 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de l'évacuation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives à l'ordre public à la cellule communication 		/
Maison d'arrêt	<ul style="list-style-type: none"> Mise en sécurité de la maison d'arrêt de Nanterre en amont de la crue 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des actions palliatives (annulation de certaines présentations, approvisionnement en nourriture et biens de premières nécessités, mise en place de protocoles avec les services médicaux en cas d'extractions médicales, etc.) 		Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Recenser avec SODEXO (prestataire de services) les impacts sur les installations techniques (vidéosurveillance, informatique, accès aux différents bâtiments en mode dégradé, etc.) 	MA de Nanterre	/
	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer les moyens à mettre en œuvre en cas d'évacuation de l'ensemble des personnes détenues (non fonctionnement des groupes électrogènes, inondation des serveurs informatiques, etc.) 		Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 		/
Navigation	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des infrastructures impactées 		Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des mesures palliatives (fermeture du port de Gennevilliers, arrêt de la navigation, remorquage de péniches, etc.) 	VNF – DOSTL – Port de Paris	/
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives à l'ordre public à la cellule communication 		/

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 30 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 6. Cellule Collectivités Territoriales	ORSEC Inondation 2013
---	---	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique 	SG – S/P Antony – S/P MVCS	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de la transmission des informations sur les niveaux de crue aux membres de la cellule par l'État-major et diffuser toute autre information utile 		Logiciel GALA + modèle de message GALA + annuaire PCS + Fiche réflexe Téléalerte (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le lien entre la cellule Collectivités Territoriales et la cellule coordination 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> Représenter la cellule Collectivités Territoriales lors des points de situation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Proposer au Corps Préfectoral une priorisation des actions en cas de pénurie de personnels ou de moyens 		/
Recensement Problématiques locales	<ul style="list-style-type: none"> Identification des infrastructures et des services impactés 	AMD92 – Mairies	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement du nombre d'individus impactés 		Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des moyens territoriaux disponibles 		Plans Communaux de Sauvegarde
	<ul style="list-style-type: none"> Transmission des informations relatives aux perturbations au COD 		PS Collectivités Territoriales (Annexe 5)
Soutien à la population	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les mesures prévues par le Plan Communal de Sauvegarde <i>Les mesures décrites ci-dessous ne sont pas exhaustives</i> 	Mairies	Plans Communaux de Sauvegarde
	<ul style="list-style-type: none"> Alerte et informations de la population (médias sociaux, site internet, tracts, véhicules sono, etc.) 		/
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives 		Plans Communaux de Sauvegarde
	<ul style="list-style-type: none"> Supervision et prise en charge des bénévoles proposant leur aide avant, pendant et après la crue 		/

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 31 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 7. Cellule Education Nationale	ORSEC Inondation 2013
---	---	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique 	DSDEN	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux membres de la cellule 		Annuaire de crise
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le lien entre la cellule éducation nationale et la cellule coordination 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représenter la cellule éducation nationale lors des points de situation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer au Corps Préfectoral une priorisation des actions de rétablissement ou palliatives en cas de pénurie de moyens 		/
Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission aux établissements et aux circonscriptions du 1^{er} degré des informations pour la fermeture au public et la mise en œuvre des mesures de protection (bâtiments et équipements sensibles) 	DSDEN – DDCS	Message d'information pour la fermeture de l'établissement et la mise en œuvre des mesures de protection (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des infrastructures impactées 		Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement de personnes impactées 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 		/

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 32 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 8. Cellule Ecoute Entreprises	ORSEC Inondation 2013
---	--	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique 	S/P DESDD – DIRECCTE	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux membres de la cellule 		Annuaire de crise
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le lien entre la cellule écoute entreprises et la cellule coordination 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représenter la cellule écoute entreprises lors des points de situation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer au Corps Préfectoral une priorisation des actions en cas de pénurie de personnels ou de moyens. 		/
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des informations pour l'activation et la mise en œuvre des Plans de Continuité d'Activité des entreprises ou toute autre information utile 	CCI HdS – CMA – AUDE – DIRECCTE – DRIIE – DDFIP	Modèle de message activation et mise en œuvre des PCA (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien du lien avec les entreprises 		Adresse de courriel : ecouteentreprises92@orange.fr
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des entreprises fortement impactées 		Cartographie entreprises CCI HdS (Annexe 6)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives dans la limite des moyens disponibles 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission du bilan sur l'activité économique dans le département 		/

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 33 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 9. Cellule Sauvegarde et Retour à la Normale	ORSEC Inondation 2013
---	---	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique 	SIDPC Cds	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux membres de la cellule 		Annuaire de crise
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le lien entre la cellule sauvegarde et retour à la normale et la cellule coordination 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représenter la cellule sauvegarde et retour à la normale lors des points de situation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer au Corps Préfectoral une priorisation des actions de rétablissement ou palliatives en cas de pénurie de moyens 		/
Télécoms	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des infrastructures impactées en lien avec le SGZDS 	SIDPC – Orange – Bouygues – SFR	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement des zones sans réseau cellulaire ou fixe en lien avec le SGZDS 		Cartographie télécoms Orange (Annexe 6)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 		/
Action de Sauvegarde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des problématiques majeures permettant une continuité de l'activité du département 	DIRECCTE – CCI HdS – DDFIP	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification et mise en sécurité des centres d'hébergement collectif (CHU, CHRS et Résidences Sociales) 	DRIHL	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification et mise en sécurité des structures animalières 	DDPP	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en sécurité des bâtiments après la crue (inspection structurelle) 	STAP	/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des actions pour le retour à la normale (phase initiale de la post crise) 	SIDPC	/

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 34 sur 54

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
IGH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des infrastructures impactées 	BSPP	Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 		/
Parkings et caves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des éléments de langage pour que la population vide et mette en sécurité ses caves et ses parkings 	BSPP – SIDPC – CG	Brochure d'information
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des informations pour l'activation et la mise en œuvre des plans de protection du patrimoine ou tout autre information utile 	STAP – CG	Message d'information pour l'activation et la mise en œuvre des plans de protection du patrimoine (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des infrastructures impactées 		Tableau de recensement (Annexe 1)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des actions de rétablissement ou des actions palliatives 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des informations relatives aux perturbations à la cellule communication 		/

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 35 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION <i>10. Cellule Juridique et Finance</i>	ORSEC Inondation 2013
---	---	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique	DAJAL – DDFIP	Fiche mission de la cellule
	Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux membres de la cellule		Annuaire de crise
	Assurer le lien entre la cellule juridique et finance et la cellule coordination		Point de situation (Annexe 2)
	Représenter la cellule juridique et finance lors des points de situation		/
Cadre juridique	Prise en compte des conséquences juridiques de la crise	DAJAL – DIRECCTE	/
	Proposition de solution juridique aux problématiques rencontrées		Fiche synthèse cadre juridique (Annexe 5)
	Assurer le lien avec le service juridique du SGZDS		/
Dépense publique	Anticipation des conséquences financières de la crise	DDFIP – DFME	Tableau de recensement (Annexe 1)
	Proposition de solutions financières aux problématiques rencontrées		Tableau de recensement (Annexe 1)
	Mise en place des solutions aux problématiques assurantielles en lien avec les collectivités territoriales et le ministère	DDFIP – DAJAL - SIDPC	Procédure de catastrophe naturelle
	Transmission des informations relatives aux solutions à la CIP et à la cellule communication	DDFIP	/
	Transmission d'information sur l'impact économique de la crue à la cellule coordination		/

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 36 sur 54	

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE SIDPC	FICHE MISSION 11. Cellule Logistique et Continuité	ORSEC Inondation 2013
---	---	-----------------------------

En orange : présent en COD

Problématique	Tâches à accomplir	Service(s) responsable(s)	Boîte à outils
Pilotage de la cellule	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des tâches à accomplir pour chaque problématique 	DFME	Fiche mission de la cellule
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les informations sur les niveaux de crue (alerte) aux membres de la cellule 		Annuaire de crise
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le lien entre la cellule logistique et continuité et la cellule coordination 		Point de situation (Annexe 2)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représenter la cellule logistique et continuité lors des points de situation 		/
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer au Corps Préfectoral une priorisation des actions en cas de pénurie de personnels ou de moyens 		/
Logistique et Informatique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place du COD type inondation 	DFME – SIDSIC	Plan du COD type inondation (Titre 1) Fiche de procédure gestion des flux (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un système d'approvisionnement en nourriture sur une période pouvant aller jusqu'à 2 mois 		Fiche de procédure approvisionnement du COD (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un système de couchages pouvant accueillir le personnel mobilisé pour la gestion de crise 		Fiche de procédure couchage du personnel (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une astreinte informatique dédiée au COD 		/
Continuité d'activité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité du COD (télécommunication, électricité, RH, etc.) 	DRH	Fiche bâtementaire (Annexe 5) Fiche synthèse Régime de travail (Annexe 5)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des informations pour l'activation et la mise en œuvre des Plans de Continuité d'Activité des différents partenaires 		/

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 37 sur 54

Titre 3 : Annexes – Boite à outils de la DS ORSEC Inondation

- 1. Annexe 1 : Recensement**
- 2. Annexe 2 : Point de situation**
- 3. Annexe 3 : Tableau de partage des responsabilités**
- 4. Annexe 4 : Messages GALA**
- 5. Annexe 5 : Boites à outils des cellules**
 - a. La cellule Réseaux*
 - b. La cellule Secours et Santé*
 - c. La cellule Collectivités Territoriales*
 - d. La cellule Education Nationale*
 - e. La cellule Ecoute Entreprises*
 - f. La cellule Juridique et Finance*
 - g. La cellule Logistique et Continuité*
 - h. Sauvegarde et retour à la normale*
- 6. Annexe 6 : Cartographies**
 - a. Cartographie scénarios régionaux ORSEC 2005*
 - b. Cartographie électricité ErDF*
 - c. Cartographie gaz GrDF*
 - d. Cartographie routière DOPC*
 - e. Cartographie routière DRIEA*
 - f. Cartographie entreprises CCI HdS*
 - g. Cartographie télécoms Orange*
- 7. Annexe 7 : glossaire**

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 38 sur 54	

1. Annexe 1 : Recensement

Domaine	Enjeux majeurs impactés	Localisation (adresse - coordonnées GPS)	Conséquences de l'impact	Hauteur d'eau NGF 69 (m)	Scénario régional (R0.6 - R0.8 - R1.0 - R1.15)	Actions palliatives planifiées (indiquer le taux de rétablissement)	Priorité de l'action	Moyens nécessaires (préciser comment l'obtenir et le temps de mise en oeuvre)
Electricité								
Télécoms								
Eau potable								
Transports en commun								
Hydrocarbure								
Gaz								
Circulation								
Ordre Public								
Santé								
Secours								
Evacuation								
Approvisionnement								
Déchets								
Assainissement								
Pollution								
Collectivités								
Education nationale								
Justice								
Entreprises								
Patrimoine								
IGH								

Le tableau de recensement donne pour un ensemble de domaine les impacts prévisibles sur les enjeux du département des Hauts-de-Seine. Pour chaque enjeu impacté, les informations renseignées sont la localisation, la hauteur d'eau ou le scénario régional où l'enjeu est vulnérable, les conséquences, les actions palliatives, la priorité et les moyens nécessaires.

Le recensement est disponible en format dématérialisé sur le réseau de la préfecture. Cela permet de s'assurer que la version du tableau utilisée est à jour (sa mise à jour se fera annuellement, voir Introduction).

Cet outil, crucial pour le travail d'anticipation, doit être utilisé avec précaution car il se base en partie sur les cartographies des scénarios régionaux qui comportent un certain nombre d'imprécisions (voir Titre 1).

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION		Page 39 sur 54

2. Annexe 2 : Point de situation

Procédure pour l'utilisation du Point de Situation - DS ORSEC Inondation 92

Général

Le **POINT DE SITUATION - DS ORSEC INONDATION 92** est composé d'un Point de Situation Global (onglet *PS Inondation 92*) qui récapitule l'ensemble des éléments sur le département des Hauts-de-Seine, d'un Tableau des Besoins (onglet *Besoins*) exprimés par les services et de 9 Points de Situation pour les 9 cellules du COD Inondation 92 :

- Le **POINT DE SITUATION GLOBAL** est rempli uniquement par le SIDPC en fonction des informations des 9 autres cellules qui viennent directement se consolider dans le point global.
- Le **TABLEAU DES BESOINS** est rempli uniquement par le SIDPC suite à une demande en direct des services qui doivent exprimer un besoin spécifique de support au SIDPC.
- Les **POINTS DE SITUATION DES 9 CELLULES** sont remplis par les pilotes respectifs des cellules en concertation avec les membres de leur cellule.

L'intérêt de ce Point de Situation est de consolider les points de situation des 9 cellules du COD Inondation 92 de façon rapide et automatique afin de permettre une vision complète sur le département.

Point de situation par cellule

Chaque **PILOTE** de cellule est responsable de remplir en amont de la réunion le point de situation de sa cellule, en concertation avec les membres de sa cellule.

- Dans la partie **TABLEAU DE BORD**, le pilote doit indiquer, en fonction de la priorité (haute, moyenne ou basse), les problématiques passées, en cours ou à venir, les actions mises en place ou à mettre en place, les services responsables et l'état d'avancement.
- Dans la partie **POINTS CLES DE SITUATION**, le pilote doit indiquer en quelques lignes les faits marquants concernant l'ensemble de sa cellule et, par extension, l'ensemble des membres de sa cellule.
- Dans la partie **POINT DE SITUATION**, le pilote doit indiquer l'état de situation de sa cellule de façon plus détaillée.

Pour la Cellule Collectivités Territoriales, le point de situation est consolidé à partir des points de situation de chaque commune (un filtre de la colonne *Commune* permet de sélectionner la commune recherchée et un filtre de la colonne *Point de situation* permet de sélectionner les cases "*non vide*" pour limiter l'affichage aux communes qui ont renseigné des informations).

A noter que le tableau de bord et les points clés de situation sont directement consolidés dans le point de situation global (onglet PS Inondation 92). Par conséquent, les informations se doivent d'être synthétiques, claires et compréhensibles.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION		Page 40 sur 54

Point de Situation Cellule Stratégie et Anticipation				
Tableau de bord				
Priorité	Problématiques	Actions	Services	Etat
Haute				
Moyenne				
Basse				
				Fait
				En Cours
				En Attente
Points Clés de situation				
Point de situation				

Tableau des Besoins
<p>Le SIDPC est seul responsable de remplir le tableau des besoins (onglet <i>Besoins</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le TABLEAU DES BESOINS est rempli suite à une demande en directe d'un service au SIDPC. - Dans le TABLEAU DES DESOINS, le SIDPC doit indiquer, en fonction de la priorité (haute, moyenne ou basse), les besoins exprimés, les actions mises en place ou à mettre en place, les services responsables et l'état d'avancement.

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION		Page 41 sur 54

Tableau des Besoins				
Priorité	Besoins	Actions	Services	Etat
Haute				
Moyenne				
Basse				

Fait
En Cours
En Attente

Point de situation Global
<p>Le SIDPC est seul responsable de remplir le point de situation global (onglet <i>PS Inondation 92 - XX</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les parties TABLEAU DE BORD et POINT DE SITUATION se remplissent automatiquement dès que les points de situation des autres cellules sont copiés dans les onglets respectifs. - Le TABLEAU DE BORD rassemble les problématiques des 9 cellules et les besoins répertoriés par le SIDPC. - Dans le TABLEAU DE BORD, un filtre de la colonne <i>Etat</i> permet de sélectionner les cases "<i>non vide</i>" pour améliorer l'affichage en retirant les lignes vides. <p style="color: red; font-style: italic;">A noter que le filtre doit être mis à jour régulièrement afin de prendre en compte les modifications apportées par les différentes cellules.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La partie POINTS CLES DE SITUATION doit être remplie en fonction des informations rassemblées dans les 9 points de situation consolidés.

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 42 sur 54	

AAA-MM-JJ-HH - Point de Situation - XX - DS ORSEC Inondation 92					
Tableau de bord					
Priorité	Problématiques - Besoins	Actions	Services	Cellule	Etat
Haute				Besoins	
Moyenne				Besoins	
Basse				Besoins	
Haute				Stratégie et Anticipation	
Moyenne				Stratégie et Anticipation	
Basse				Stratégie et Anticipation	
					Fait
					En Cours
					En Attente
Points Clés de situation					
Point de situation					
Cellule Stratégie et Anticipation	Cellule Secours et Santé	Cellule Transport, Circulation et Ordre Public	Cellule Réseaux		
Cellule Collectivités Territoriales	Cellule Ecoute Entreprises	Cellule Education Nationale	Cellule Juridique et Finance	Cellule Sauvegarde et Retour à la Normale	

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 43 sur 54	

3. Annexe 3 : Proposition de répartition des responsabilités (outil Hauts-de-Seine)

Fonction	Catégorie	Problématique	Niveau national	Niveau zonal	Niveau départemental	Niveau communal
Protection des populations et continuité de la vie socio-économique	Réseaux structurants	Eau (dans les réseaux)	opérateurs nationaux gèrent leurs réseaux et alertent les autorités publiques en cas de défaillance	Zone + ARS/DRIEE : contacts réguliers avec les opérateurs de réseau si difficultés	PREF : Assure le lien entre les mairies et la Zone	Mairies : contacts réguliers avec le délégataire en cas de difficultés
		Electricité	RTE/ErDF alertent les autorités publiques en cas de défaillance sur les réseaux Acheminement et gestion des GE européens	Zone : gestion avec RTE et ErDF	PREF : contact avec ErDF en cas de difficultés+aide à la résolution (réquisitions, etc.) Activation du plan Electro Secours si nécessaire	Mairies : aide pour l'installation des groupes électrogènes si besoin (police municipale) et soutien à la population (PCS)
		Télécommunications	opérateurs nationaux gèrent leurs réseaux et alertent les autorités publiques en cas de défaillance	Zone : gestion avec les opérateurs	PREF : Assure le lien entre les mairies et la Zone	Mairies : remontée des difficultés observées sur le terrain
		Produits pétroliers (jusqu'aux dépôts)	TRAPIL avec DGSCGC et MEDDE : Assure l'approvisionnement des dépôts opérationnels en Ile-de-France	Zone + DRIEE : gestion avec TRAPIL	Néant	Néant
	Circulation	Transports en commun	DGAC pour aérien, MEDDE et DGSCGC pour ferré : suivi avec les aéroports et les grands opérateurs	Zone : gestion RATP/SNCF/STIF/OPTILE pour la zone IdF	PREF : gestion avec RATP sur les lignes de bus et suivi des lignes rail SNCF et RATP	Néant
		Circulation routière	CNICR : information usagers	Zone + DOPC/DIRIF : mise en application du PGT Inondation	PREF : travail avec DOPC et DTSP pour gestion trafic et avec CG pour baliser routes départementales impraticables	Mairies : mobilisation des polices municipales et barrières routes municipales inaccessibles
		Circulation piétonne	Néant	Néant	Néant	Néant
	Sécurité	Sécurité publique	Activation du plan Neptune	Zone : Gestion des forces DOPC et militaires	PREF : Gestion des forces DTSP Définition des effets à obtenir pour les forces militaires en lien avec le DMD	Mairies : gestion effectifs polices municipales
		Sécurité incendie	DGSCGC : gestion renforts sécurité civile	Zone : gestion et affectation des renforts sécurité civile et des forces BSPP	PREF : demande renforts à la zone si besoin	Néant
		Tribunaux	<i>Information non disponible</i>	<i>Information non disponible</i>	Néant	Néant
		Maisons d'arrêt	Décision d'évacuer les établissements et organisation de l'évacuation des détenus	<i>Information non disponible</i>	Néant	Néant
		IGH	Néant	Zone : prise décision évacuation avec BSPP	PREF : gestion évacuation	Mairies : relogement

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 44 sur 54	

Fonction	Catégorie	Problématique	Niveau national	Niveau zonal	Niveau départemental	Niveau communal
Protection des populations et continuité de la vie socio-économique	Santé	Secours	COGIC : Coordination des renforts européens	BSPP : Réorganisation des effectifs Zone : Gestion des renforts nationaux	PREF : avec DT-ARS et SAMU pour gestion des difficultés dans les hôpitaux et les EPAHD	Mairies : soutien aux EPAHD
		Etablissements	DUS - CORRUS : centralisation de l'ensemble des alertes et gestion des situations d'urgence sanitaire en lien avec les autres ministères et institutions concernés	Zone avec ARS et Samu Zonal : décision évacuation des structures hospitalières	PREF : aide à l'évacuation	Mairies : aide à l'évacuation des EPAHD
		Pollutions	COGIC : Coordination des renforts européens	Zone : gestion renforts nationaux	PREF : mise en place des mesures de sauvegarde en lien avec la DRIEE, l'ARS et les opérateurs	Mairies : mise en place des mesures de sauvegarde
	Approvisionnement	Grande distribution	<i>Information non disponible</i>	Zone : Définit des zones de substitution	PREF : soutien à la manœuvre	Mairies : soutien à la manœuvre
		Circulation fiduciaires	<i>Information non disponible</i>	Zone : Mise en place de points de distribution substitutifs	PREF : Relai l'information sur l'accès aux points de distribution	Mairies : relai l'information sur l'accès aux points de distribution
		Hydrocarbures (depuis les dépôts jusqu'aux stations services)	<i>Information non disponible</i>	Zone : Définition de priorités pour l'alimentation en hydrocarbure	PREF : aide à la circulation, réquisitions	Néant
		Eau potable (distribution d'eau de secours)	<i>Information non disponible</i>	Zone/PREF : mise en œuvre du PRAEP	PREF : mise en œuvre du plan départemental eau potable	Mairies : activation de la partie eau potable du PCS
		Produits particuliers (réactifs, médicaments, ...)	<i>Information non disponible</i>	Zone : Mise en place d'un réseau de distribution substitutif	PREF : Remontée des besoins du département	Mairies : remontée des besoins sur la commune
	Hygiène et confort	Déchets	Néant	Zone : organisation des manœuvres	PREF : aide à la manœuvre et fourniture des terrains de stockage intermédiaires	Mairies : organisation de la collecte des déchets
		Assainissement	Néant	Zone : Coordination zonale avec le SIAAP	PREF : suivi de la gestion par le SIAAP	Mairies : remontées des zones de résurgence des réseaux d'assainissement
		Chauffage et climatisation	<i>Information non disponible</i>	<i>Information non disponible</i>	PREF : Liens avec associations de sécurité civile pour la mise en œuvre de moyens palliatifs (distribution de couverture, etc.)	Mairies : distribution de moyens palliatifs et ouverture de salles chauffées
		Gaz	GRT/GrDF alertent les autorités publiques en cas de défaillance sur les réseaux	Zone : gestion avec GRT et GrDF	PREF : contact avec GrDF en cas de difficultés+aide à la résolution (réquisitions, etc.)	Mairies : soutien à la manœuvre

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 45 sur 54	

Fonction	Catégorie	Problématique	Niveau national	Niveau zonal	Niveau départemental	Niveau communal
Protection des populations et continuité de la vie socio-économique	Autres problématiques	Protection du patrimoine culturel	Information non disponible	Zone : Soutien à la manœuvre pour les grands musées et bibliothèques	PREF : Transmet l'alerte à la STAP et soutien à la manœuvre	Mairies : soutien à la manœuvre
		Education nationale	EN : Informe les établissements sur les comportements à adopter	Zone : Assure le lien avec le niveau académique Conseil Régional : gestion des lycées avec l'EN	PREF : Transmet l'alerte à la DSDEN CG : gestion des collèges avec l'EN	Mairies : gestion des écoles (maternelles, élémentaires et primaires) avec l'EN
		Parkings et caves	MINT : campagne d'information et consignes de comportement	PP : campagne d'information et consignes de comportement	PREF : relai des campagnes nationales et zonales et compléments d'information pour le niveau départemental	Mairies : relai des campagnes d'information et des consignes de comportement + communication ciblée localement
		Ecoute entreprises	Information non disponible	Information non disponible	PREF : Assure un lien avec le tissu économique afin de suivre la situation sur le département et de répondre à des demandes particulières	Mairies : remonte les problématiques particulières
Procédures de soutien à la gestion de crise	Soutien opérationnel	Bases d'appui inter-opérateurs	Information non disponible	Zone : Gestion et approvisionnement des bases d'appui inter-opérateurs	Néant	Néant
		Hébergement	Néant	Zone : Recherche les lieux d'accueil à l'extérieure de la zone	PREF : recherche lieux accueil	Mairies : propose lieux d'accueil
		Evacuation	Définit les conditions pour une évacuation de la population	Zone : Décide des évacuations et assure la communication à la population sur les zones à évacuer ou à ne pas évacuer	PREF : soutien à la manœuvre	Mairies : soutien à la manœuvre
		Moyens	Information non disponible	Information non disponible	PREF : Transmission des besoins à la zone	Mairies : Transmission des besoins à la préfecture
		Cadre juridique	Définit le cadre juridique de la crise	Zone : apporte un support pour la rédaction des dérogations et des réquisitions	PREF : Rédige et publie les dérogations et réquisitions nécessaires	Mairies : diffuse les dérogations et réquisitions
		Dépense publique	BERCY : Alloue les budgets nécessaires à la gestion de crise	Zone : Apporte un support sur les justificatifs à apporter aux dépenses	PREF : Fournie les justificatifs pour les dépenses	Mairies : fournit les justificatifs pour les dépenses

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 46 sur 54	

Fonction	Catégorie	Problématique	Niveau national	Niveau zonal	Niveau départemental	Niveau communal
Procédures de soutien à la gestion de crise	Information et communication	Alerte	MEDDE : Publie les bulletins Schapi	Zone : Alerte les départements et les grands opérateurs	PREF : alerte des mairies et des services départementaux	Mairies : alerte des populations
		Information du public	MINT : campagne d'information et consignes de comportement	PP : campagne d'information et consignes de comportement	PREF : relai des campagnes nationales et zonales et compléments d'information pour le niveau départemental	Mairies : relai des campagnes d'information et des consignes de comportement + communication ciblée localement
		Communication	CIC : Informe les médias sur la situation et l'état des réseaux	Zone : Relais l'information gouvernementale et apporte des compléments spécifiques à la zone Répond aux journalistes	PREF : Relais l'information gouvernementale et apporte des compléments spécifiques au département Répond aux journalistes	Mairies : relaie l'information
		Circulation de l'information	COGIC : Point de situation quotidien pour la CIC et support pour la réalisation de cartographie	Zone : Gestion de CRISORSEC et rédaction d'un point de situation quotidien sur l'activité de CRISORSEC Prépare et diffuse une cartographie de l'inondation et des secteurs impactés	PREF : Renseigne CRISORSEC et fait des points de situation réguliers	Mairies : rédige des points de situation réguliers

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION		Page 47 sur 54

4. Annexe 4 : Messages GALA

Les modèles des messages GALA sont disponibles en format dématérialisé sur le réseau de la préfecture. Les messages pour une vigilance jaune avec prévision de passage en vigilance orange et pour l'activation d'un COD restreint, sont présentés ci-dessous à titre d'exemple.

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Département en VIGILANCE JAUNE avec prévision de passage en VIGILANCE ORANGE
	INONDATION

Date : XXX	Heure : XXX
-------------------	--------------------

Destinataires	
<p style="text-align: center;"><u>Pour action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 36 communes / Conseil Général / AMD92 - Services de l'Etat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Préfecture 92</i> SDCI / DDPP / DFME / DRH / SIDSIC / DAJAL / DDFIP / DDCS <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Service de secours</i> BSPP / SAMU 92 <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Ordre Public</i> DMD / DOPC / DTSP 92 / STR / CRS <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Directions régionales et départementales</i> DRIEE-UT92 / ARS-DT 92 / DRIEA-UT92 / DSDEN / DIRECCTE-UT92 / DRIHL-UT92 / STAP-UT92 - Opérateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Electricité</i> ErDF <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Gaz</i> GrDF <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Eau Potable</i> Lyonnaise des eaux / Eau et Force / Véolia / SPIG / SEVESO / SMGSEVESO / SEDIF <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Déchets & Assainissement</i> SIAAP / SYELOM / SYCTOM <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Transport en commun</i> RATP / SNCF <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Télécoms</i> SFR / Bouygues Telecoms / Orange <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Routes</i> DiRIF / Cofiroute <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Hydrocarbures</i> Total / TRAPIL / SDPN / CCMP / SOGEPP / Ports de Paris <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Entreprises et Quartier de la Défense</i> CCI HdS / CMA / AUDE / Defacto - Associatifs : <ul style="list-style-type: none"> CRF / ADPC / UDIOM / Secours Catholique 	<p style="text-align: center;"><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - COZ - PRIF - Sous-préfets - Météo France - SPC - VNF

Expéditeur
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles des Hauts-de-Seine
Téléphone : 01 40 97 20 00 Télécopie : 01 40 97 22 58 Courriel : pref-defense-protection-civile@hauts-de-seine.gouv.fr

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION	Page 48 sur 54	

Hauteur d'eau : (voir les profils de crues dans les Hauts-de-Seine dans la DS ORSEC Inondation)

Station	Crues historiques (m)			Observations (m)		Prévisions
	1910	1982	2001	JJ/MM à HH	JJ/MM à HH	
Paris Austerlitz Débit (Seine)	8,62	6,15	5,21	XXX	XXX	XXX
Chatou (Seine) en NGF ortho	27,40	25,75	24,86	XXX	XXX	XXX

Le département des Hauts-de-Seine est en **vigilance jaune avec prévision de passage en vigilance orange**.

Circonstances / Description : (texte à modifier selon les indications du SPC et de Météo France)

Conseils de comportement : (texte à modifier selon les indications de Météo France)

Chacun peut suivre l'évolution des prévisions météo et des cours d'eau sur les sites internet :

<http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>

<http://www.vigicrues.gouv.fr>

Ou en appelant un opérateur météo : 05 67 22 95 00 (numéro non surtaxé Météo-France)

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	INONDATION		Page 49 sur 54

 PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	Activation du Centre Opérationnel Départemental COD Inondation RESTREINT
---	---

Date : XXX	Heure : XXX
-------------------	--------------------

Destinataires	
<u>Pour action :</u>	<u>Pour information :</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Général / AMD92 - Services de l'Etat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Préfecture 92</i> SDCI / SIDSIC <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Service de secours</i> BSPP / SAMU 92 <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Ordre Public</i> DMD / DOPC / DTSP 92 <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Directions régionales et départementales</i> DRIEE-UT92 / ARS-DT 92 / DRIEA-UT92 - Opérateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Electricité</i> ErDF <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Gaz</i> GrDF <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Transport en commun</i> RATP / SNCF - Associatifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>CRF / ADPC / UDIOM</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - COGIC - COZ - PRIF - Sous-préfets - 36 communes - Météo France - SPC - VNF - Services de l'Etat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Préfecture 92</i> DAJAL / DDFIP / DDCCS / DFME / DRH / DDPP <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Ordre Public</i> STR / CRS <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Directions régionales et départementales</i> DIRECCTE-UT92 / DRIHL-UT92 / STAP-UT92 / DSDEN - Opérateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Eau Potable</i> Lyonnaise des eaux / Eau et Force / Véolia / SPIG / SEVESC / SMGSEVESC / SEDIF <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Déchets & Assainissement</i> SIAAP / SYELOM / SYCTOM <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Télécoms</i> SFR / Bouygues Telecoms / Orange <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Routes</i> DiRIF / Cofiroute <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Hydrocarbures</i> Total / TRAPIL / SDPN / CCMP / SOGEPP / Ports de Paris <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Entreprises et Quartier de la Défense</i> CCI HdS / CMA / AUDE / Defacto - Associatifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Secours Catholique</i>

Expéditeur
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles des Hauts-de-Seine
Téléphone : 01 40 97 36 68 Télécopie : 01 40 97 36 75 Courriel : pref-defense-protection-civile@hauts-de-seine.gouv.fr

<p>OBJET : ACTIVATION DU CENTRE OPERATIONNEL DEPARTEMENTAL COD Inondation RESTREINT</p> <p>En raison des inondations en cours dans le département et du passage en vigilance orange, le Préfet des Hauts de Seine a décidé d'activer le centre opérationnel départemental dans sa configuration COD Inondation RESTREINT.</p> <p>En conséquence, il vous est demandé de rejoindre le COD situé au 2^{ème} étage de la préfecture (code d'entrée : 75013) dans les plus brefs délais.</p>

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 50 sur 54

5. Annexe 5 : Boîtes à outils des cellules

Certaines cellules ont des outils spécifiques qui ont été développés afin de simplifier la gestion d'une crise inondation. Ces outils permettent d'appuyer les services dans la réalisation des tâches à accomplir listées dans les fiches mission. Ils sont donc référencés dans la colonne *Boîte à outils* afin de retrouver rapidement quels outils correspondent à quels tâches.

Ces outils sont disponibles en format dématérialisé sur le réseau de la préfecture. Cela permet de s'assurer que les versions utilisées sont à jour (sa mise à jour se fera annuellement, voir Introduction). Ils sont regroupés de la manière suivante :

- a. La cellule Réseaux**
- b. La cellule Secours et Santé**
- c. La cellule Collectivités Territoriales**
- d. La cellule Education Nationale**
- e. La cellule Ecoute Entreprises**
- f. La cellule Juridique et Finance**
- g. La cellule Logistique et Continuité**
- h. Sauvegarde et retour à la normale**

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 51 sur 54

6. Annexe 6 : Cartographies

De manière analogue aux boîtes à outils des cellules, certaines cellules ont développé une cartographie spécifique à l'inondation. Ces cartes permettent de visualiser les impacts d'une crue et, dans certains cas, de connaître les actions de gestion de crise permettant d'y pallier.

Ces cartes sont disponibles en format dématérialisé sur le réseau de la préfecture. Cela permet de s'assurer que les versions utilisées sont à jour (sa mise à jour se fera annuellement, voir Introduction). Elles sont regroupées de la manière suivante :

- a. Cartographie scénarios régionaux ORSEC 2005**
- b. Cartographie électricité ErDF**
- c. Cartographie gaz GrDF**
- d. Cartographie routière DOPC**
- e. Cartographie routière DRIEA**
- f. Cartographie entreprises CCI HdS**
- g. Cartographie télécoms Orange**

Ces cartes, cruciales pour le travail d'anticipation, doivent être utilisées avec précaution car elles se basent en partie sur les cartographies des scénarios régionaux qui comportent un certain nombre d'imprécisions (voir Titre 1).

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 52 sur 54

7. Annexe 7 : Glossaire

- A -

- ADPC : Association Départementale de la Protection Civile
- ARS : Agence Régionale de Santé
- AUDE : Association des Utilisateurs de la Défense

- B -

- BSPP : Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris

- C -

- CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CIC : Cellule Interministériel de Crise
- CIP : Cellule d'Information du Public
- COD : Centre Opérationnel Départemental
- COGIC : Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle de Crise
- COZ : Centre Opérationnel Zonale
- CRF : Croix-Rouge Française

- D -

- DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- DG : Disposition Générale
- DGSCGC : Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise
- DIRECCTE : Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- DIRIF : Direction des Routes Île-de-France
- DMD : Délégation Militaire Départementale
- DOPC : Direction de l'Ordre Public et de la Circulation
- DOS : Directeur des Opérations de Secours
- DOSTL : Direction Opérationnelle des Services Techniques et Logistiques
- DRIAF : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
- DRIEA : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement
- DRIEE : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 53 sur 54

DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

DS : Disposition Spécifique

DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

DT ARS : Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé

DTSP : Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité

- E -

EMS : Etablissement Médico-Sociaux

ErDF : Electricité réseau Distribution France

- G -

GrDF : Gaz réseau Distribution France

- M -

MHRV : Malade à Haut Risque Vital

- N -

NGF69 : Nivellement Général de la France de 1969

- O -

ODM : Ordre de Malte

ORSEC : Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile

- P -

PRPDE : Personne Responsable de la Production / Distribution de l'Eau

- R -

RATP : Régie Autonome des Transports Parisiens

RDI : Référent Départemental Inondation

- S -

SDCI : Service Départemental de Communication Interministérielle

SGZDS : Secrétariat Général de la Zone de Défense et de Sécurité

SIDPC : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer français

SPC : Service de Prévision des Crues

 <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	Préfecture des Hauts-de-Seine / SIDPC 92 Dispositif ORSEC	Date : 31/01/2014	Mise à jour : 31/01/2014
	PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE	INONDATION	Page 54 sur 54

STAP : Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine

- V -

VNF : Voies Navigables de France

- U -

UT : Unité Territoriale